COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Conseil Municipal 29/06/23

Une ville dynamique, une volonté d'agir pour tous

Bruay sur l'Escaut

Introduction

- L'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

- La présente note répond à cette obligation et sera disponible sur le site communal après le conseil municipal du 29 juin 2023.

- Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisés.

- Le compte administratif constitue le dernier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Par cet acte, le Maire, Ordonnateur rend compte des opérations de recettes et de dépenses du budget, pour la période du 1er janvier au 31 décembre.

- Le compte administratif 2022 a été présenté le 29 juin 2023.

La structure budgétaire

Les budgets de la Ville de Bruay-sur-l'Escaut sont composés en dépenses et en recettes de deux sections :

1) La section de fonctionnement :

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux ;

Si un excédent est dégagé de cette section, il doit en priorité couvrir l'éventuel déficit de la section d'investissement (art. L2311-5 et R2311-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales).

2) La section d'investissement :

La section d'investissement est liée aux projets annuels ou pluriannuels de la ville ainsi que certains biens ayant un caractère de durabilité (voiture, mobilier, outillages techniques …).

NB : Dans les tableaux suivants, toutes les opérations d'ordre (identifiée par un *) n'ont pas de conséquences sur la trésorerie de la collectivité, il s'agit de jeux d'écritures qui ne donnent lieu ni à encaissement, ni à décaissement

Présentation du compte administratif

Budget principal

Les recettes de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement correspondent notamment aux produits des services à destination de la population *(chap. 70)*, aux impôts et taxes locaux *(chap. 73)*, aux dotations versées par l'État et aux diverses subventions reçues *(chap. 74)*.

Chap.	Désignation	CA 2021	CA 2022
013	Atténuations de charges	509 142,70 €	571 509,95 €
70	Produits des services	298 734,16 €	295 805,89 €
73	Impôts et taxes	5 781 436,36 €	6 070 309,15 €
74	Dotations et participations	6 726 015,40 €	6 994 511,36 €
75	Recettes de gestion courante	36 607,51 €	113 110,21 €
76	Recettes financières	16,77 €	6,11 €
77	Recettes exceptionnelles	536 846,09 €	10 662,68 €
78	Reprises sur amortissement et provisions	0,00 €	100 000,00 €
Total des recettes réelles		**13 888 798,99 €**	**14 155 915,35 €**
042	*Opérations d'ordre entre section **	*1 602 448,51 €*	*209 868,06 €*
Total des recettes de fonctionnement		**15 491 247,50 €**	**14 365 783,41 €**

Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement correspondent notamment aux charges de gestion courantes composées des :

- entretien et consommations des bâtiments communaux, fournitures et matériels, prestations de services *(chap. 011)* ;
- charges du personnel communal *(chap. 012)* ;
- subventions versées au CCAS et aux associations *(chap. 65)*.

Chap.	Désignation	CA 2021	CA 2022
011	Charges à caractères générales	2 712 591,98 €	2 981 348,75 €
012	Charges de personnels et frais assimilés	7 231 773,25 €	7 554 767,10 €
65	Autres charges de gestion courante	844 620,79 €	953 258,28 €
66	Charges financières	451 065,39 €	466 187,55 €
67	Charges exceptionnelles	10 892,15 €	9 125,43 €
68	Dotation aux amortissement et provisions	0,00 €	46 378,97 €
Total des dépenses réelles		**11 250 943,56 €**	**12 011 066,08 €**
042	*Opérations d'ordre entre sections* *	*2 140 715,91 €*	*236 185,72 €*
Total des dépenses de fonctionnement		**13 391 659,47 €**	**12 247 251,80 €**

Les recettes d'investissement

Les recettes réelles d'investissement correspondent notamment aux diverses subventions d'investissement reçues *(chap. 13)*, aux taxes d'aménagement, ainsi qu'à l'autofinancement *(chap. 10)*.

Chap.	Désignation	CA 2021	CA 2022
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 330 332,74 €	1 701 454,73 €
13	Subventions d'investissement reçues	1 335 067,19 €	1 177 407,73 €
16	Emprunts et dettes assimilés	8 000 000,00 €	0,00 €
21	Immobilisation corporelles	0,00 €	289 494,07 €
27	Autres immobilisations financières	1 404,81 €	704,68 €
Total des recettes réelles		**11 666 804,74 €**	**3 169 061,21 €**
040	*Opérations d'ordre entre sections **	*2 140 715,91 €*	*236 185,72 €*
041	*Opérations patrimoniales **	*0,00 €*	*8 560,00 €*
Total des recettes d'investissement		**13 807 520,65 €**	**3 413 806,93 €**

Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement correspondent notamment aux dépenses liées à des projets présents dans le Plan Pluriannuel d'Investissement de la commune *(chap. 21 et 23)*.

Chap.	Désignation	CA 2021	CA 2022
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 591,94 €	56 590,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	627 364,67 €	780 824,81 €
20	Immobilisations incorporelles	13 834,74 €	17 754,48 €
21	Immobilisations corporelles	1 865 616,33 €	2 510 413,56 €
23	Immobilisations en cours	759 165,04 €	2 370 485,27 €
Total des dépenses réelles		**3 269 572,72 €**	**5 736 068,12 €**
040	*Opérations d'ordre entre sections **	*1 602 448,51 €*	*209 868,06 €*
041	*Opérations patrimoniales **	*0,00 €*	*8 560,00 €*
Total des dépenses d'investissement		**4 872 021,23 €**	**5 954 496,18 €**

Résultats 2022 du budget principal

Les résultats de clôture pour l'exercice 2022 pour le budget principal sont donc les suivants :

Désignation	Fonctionnement	Investissement	Total
Budget principal – Ville de BRUAY-SUR-L'ESCAUT			
Titres émis (recettes)	14 365 783,41 €	3 413 806,93 €	17 779 590,34 €
Mandats émis (dépenses)	- 12 247 251,80 €	- 5 954 496,18 €	- 18 201 747,98 €
Résultat de l'exercice	**2 118 531,61 €**	**- 2 540 689,25 €**	**- 422 157,64 €**
Résultat reporté	900 00,00 €	8 193 211,39 €	9 093 211,39 €
Solde des restes à réaliser	Non concerné	- 2 800 240,15 €	- 2 800 240,15 €
dont en recettes	Non concerné	*2 108 688,81 €*	*2 108 688,81 €*
dont en dépenses	Non concerné	*- 4 908 928,96 €*	*- 4 908 928,96 €*
Résultat de clôture 2022	**3 018 531,61 €**	**2 852 281,99 €**	**5 870 813,60 €**

Les restes à réaliser, propre à la section d'investissement, sont des dépenses ou recettes certaines *(dépenses engagées juridiquement et comptablement / recettes notifiées)* mais non réalisées au 31 décembre.

Informations complémentaires 2022

La Capacité d'Autofinancement (CAF)

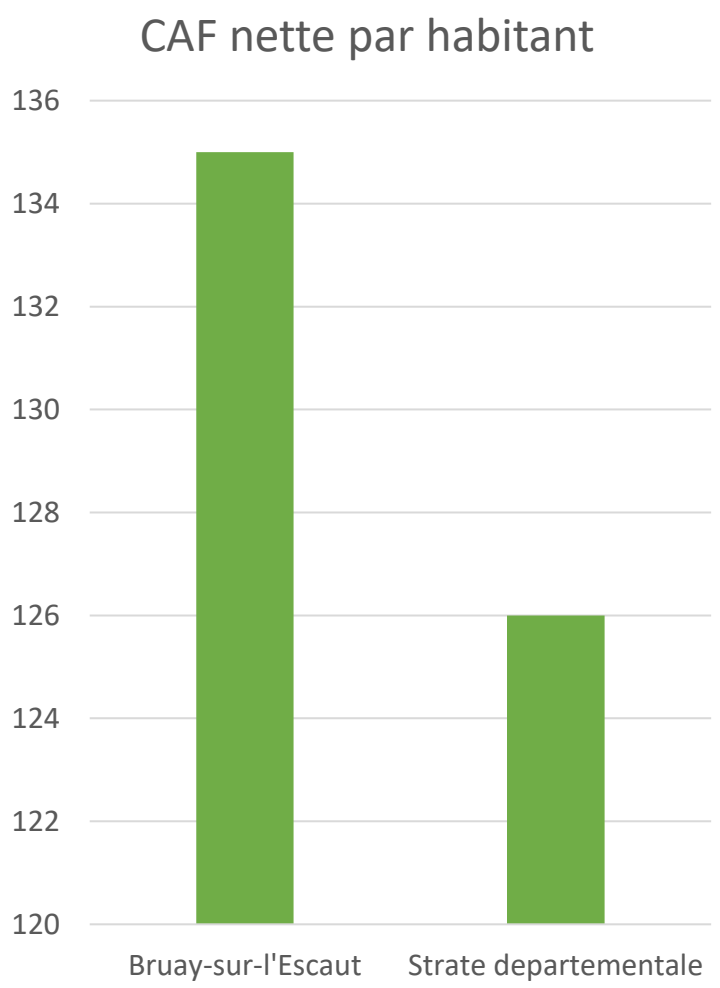

Malgré des recettes par habitant inférieures aux communes départementales de même strate *(-12 %)*, la maitrise des dépenses de fonctionnement permet à la commune de Bruay-sur-l'Escaut de dégager une Capacité d'Autofinancement nette par habitant supérieure à la moyenne de la strate *(+7 %)*.

De plus, en 2022, bien que la commune ait subit l'inflation notamment sur les énergies et l'alimentation, en plus des augmentations sur les charges de personnels, la CAF est supérieure à la moyenne des quatre exercices précédents.

Ces données permettent de continuer à investir et de maintenir la capacité de désendettement *(encours/CAF)* en dessous du seuil d'alerte.

Présentation du compte administratif

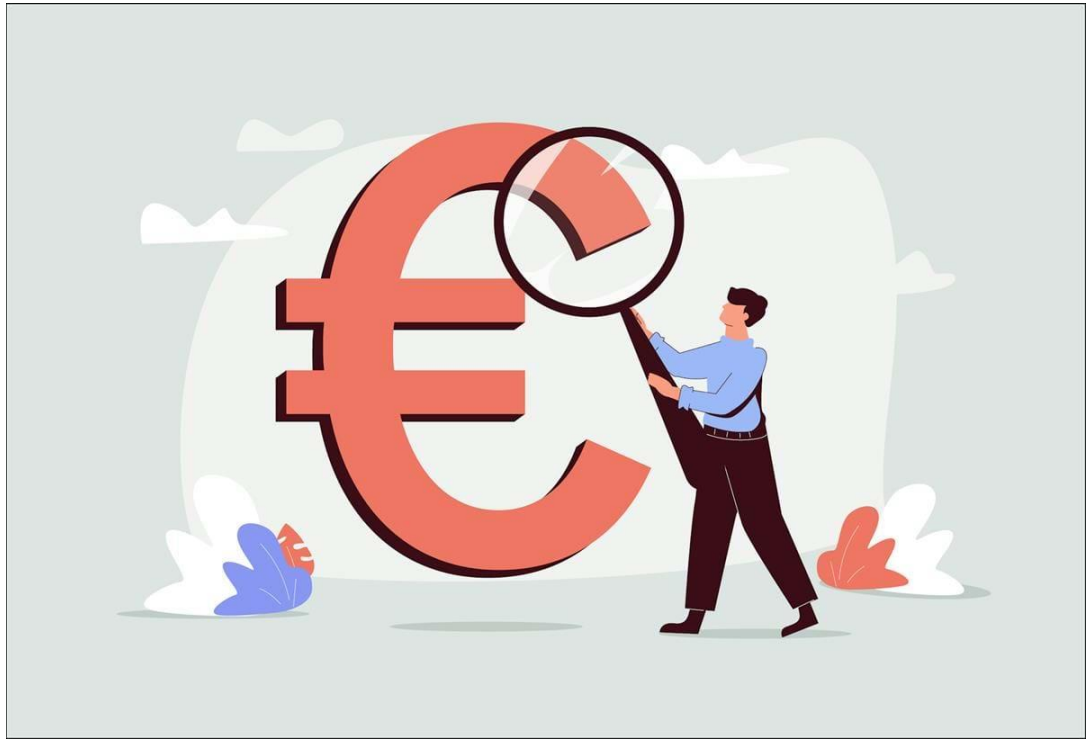

Budget Annexe – Régie Funéraire

La régie funéraire, pouvant être assimilé à un service commercial, un budget annexe à donc été créé en 2021 sous la nomenclature M4 (*applicable aux services publics locaux à caractère industriel et commercial*).

Les dépenses sont constituées de la reprise du stock au 1er janvier et l'achat de marchandises *(chap. 011)* ainsi que des charges de personnel *(chap. 012)*.

Les recettes sont constituées de la vente des marchandises *(chap. 70)* et la constations du stock (*chap. 013*) au 31 décembre.

Chap.	Désignation	CA 2021	CA 2022
011	Charge à caractère générale	15 061,00 €	32 244,49 €
012	Charges de personnels	1 465,62 €	1 469,64 €
Total des dépenses		**16 526,62 €**	**33 714,13 €**
013	*Atténuations de charges*	*14 055,50 €*	*9 625,00 €*
70	*Produits des services*	*8 194,50 €*	*15 430,50 €*
Total des recettes		**22 250,00 €**	**25 055,50 €**
Résultat reporté		**0,00 €**	**5 723,38 €**
Résultat de clôture		**+ 5 723,38 €**	**- 2 935,25 €**